

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE RENAY

Mairie – 2, rue de la Mairie – 41100 RENAY
☎ 02.54.23.47.93

DELIBERATION N° 2024-03

SEANCE DU 6 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six mars à quatorze heures, le Conseil d'administration dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Guy DESHAYES, Président.

- Date de convocation : 7 février 2024

PRESENTS : Guy DESHAYES, Patricia LEMONNIER, Danielle COHERGNE, Anne-Marie BESNARD, Patricia PASQUERAULT, Michel TRETON, Anne-Marie ADAM, Monique FARRANT, Claudine DE LAS HERAS, Madeleine PHILIPPON

ABSENTS : Charlène TURELIER (pouvoir à Monique FARRANT)

Quorum : 6

Secrétaire : Anne-Marie BESNARD est désignée secrétaire de séance

OBJET : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Le Conseil d'administration, réuni sous la présidence de Madame Claudine DE LAS HERAS, doyenne d'âge, délibère sur le compte administratif de l'exercice 2023 dressé par Monsieur Guy DESHAYES. Monsieur DESHAYES sort de la salle du conseil pour le vote.

Après s'être fait présenter le budget primitif l'état des restes à réaliser, les recettes et dépenses de l'exercice, arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

EXCEDENT CUMULE DE FONCTIONNEMENT : **768,47 €**
RESULTAT DU VOTE :

Nombre de membres	:	11
Membres présents	:	10
Nombre de suffrages	:	10
Votes pour	:	10
Votes contre	:	0
Abstention	:	0

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le compte administratif 2023 dressé par Monsieur DESHAYES.

Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission à la Préfecture de Blois le 7 MARS 2023 et de sa publication le 6 MARS 2023

Le Président,



Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
La Présidente de séance, Claudine DE LAS HERAS

Claudine Heras

Le secrétaire de séance, Anne-Marie BESNARD

es

